

Assemblée générale de la SSPV, 25.03.2024

Rédacteur du procès-verbal : Dominic Bühler

Ordre du jour

1. élection du scrutateur et constatation des présences

Au total, 9 personnes sont présentes à l'assemblée générale (y compris les membres du comité).

2. acceptation de l'ordre du jour

Aucune demande de modification, l'ordre du jour est accepté tel quel par tous les participants, pas de voix contre.

3. approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Le procès-verbal 2023 est accepté dans son intégralité par tous les participants, pas de voix contre.

4. approbation du rapport annuel 2023 du comité directeur

Le rapport annuel 2023 a été accepté dans son intégralité par tous les participants, pas de voix contre.

5. prise de connaissance des rapports annuels 2023 des directions des groupes régionaux

Le rapport des responsables des groupes régionaux a été accepté par tous les participants, pas de voix contre. Toutefois, Martha Bürgler signale qu'elle n'est pas nommée en tant que responsable du groupe régional « Psoriasis Nord-Ouest de la Suisse ». Ceci est accepté et adapté en conséquence.

Niklaus Weiss remercie chaleureusement tout-e-s les responsables des groupes régionaux pour leur engagement très apprécié. En outre, il est très réjouissant qu'un nouveau responsable de groupe régional ait pu être trouvé pour le groupe « Vitiligo Nordwestschweiz » en la personne de Stephan Inneman.

Martha Bürgler souligne en outre que la rencontre du comité directeur avec les responsables des groupes régionaux, qui a eu lieu en janvier, a été extrêmement appréciée et que cet échange personnel est important.

6. approbation des comptes annuels 2023, y compris le rapport de l'organe de révision, et décharge au comité directeur

Niklaus Weiss fait remarquer que de nombreux changements sont intervenus au début de l'année 2024. Ainsi, des tâches ont été réduites, nouvellement transférées du secrétariat au comité ou adaptées d'une autre manière. Les détails se trouvent dans les documents. En outre, la révision des comptes annuels 2023 n'est pas encore terminée à l'heure actuelle ; les comptes annuels 2023, qui n'ont pas encore été approuvés par la révision, seront donc présentés et soumis au vote.

Niklaus Weiss présente les comptes annuels 2024 et explique les postes les plus importants, qui ont subi de fortes modifications. Il souligne également la suppression de la garantie de déficit par la fondation aha! Centre d'Allergie Suisse.

Plusieurs participants font remarquer qu'il manquait les comptes annuels 2023 dans les documents envoyés. Il est convenu que ce document sera transmis ultérieurement, comme indiqué en ligne. Niklaus Weiss promet en outre de fournir ultérieurement la composition exacte de certains postes (comme par ex. les frais de gestion).

Les participants acceptent en principe les comptes annuels 2023 tels qu'ils sont présentés et sous réserve d'une approbation ultérieure de la révision. Cependant, comme les comptes annuels n'ont pas été distribués au préalable et qu'il manque des détails (tout comme le rapport de révision), aucune approbation ne peut être donnée à ce stade. Il est donc convenu de ne pas donner d'approbation aujourd'hui et de la demander ultérieurement par écrit (décision par voie de circulaire) après l'envoi de tous les documents. Cette proposition est acceptée par toutes les personnes présentes.

7. prise de connaissance de la stratégie 2024

La stratégie 2024 a été envoyée avec le reste des documents en même temps que l'invitation à l'assemblée générale. Niklaus Weiss présente les documents de la stratégie 2024 et explique les points les plus importants.

La stratégie 2024 est acceptée par tous les participants, aucune voix contre.

8. approbation du budget annuel 2024, y compris la fixation des cotisations des membres

Niklaus Weiss présente le budget annuel 2024 et souligne les postes présentant des changements importants. Il s'ensuit une discussion intensive avec des explications sur la nouvelle situation et les différents changements entrés en vigueur en 2024.

Le budget annuel 2024 est accepté par 8 participants, une personne souhaite s'abstenir de l'approuver.

Niklaus Weiss propose de laisser les cotisations inchangées à 80 CHF par an. Cette proposition est acceptée par tous les participants, pas de voix contre.

9. traitement des propositions du comité directeur et des membres

Niklaus Weiss aborde un point soulevé précédemment par Martha Bürgler : de nombreux membres ne disposent pas d'une adresse électronique et ne peuvent donc pas être contactés par les newsletters. En combinaison avec moins d'exemplaires de *La peau surtout* par an, on peut considérer que moins de prestations sont fournies à ces personnes.

Stephan Inneman suggère en outre de répondre aux besoins et aux préférences de contact des membres par un envoi aux membres (p. ex. comme annexe à la facture). Ce point est accepté et répondait déjà à un besoin.

Une fois de plus, les postes de coûts présentés sont en partie considérés comme élevés, ce qui est accepté. En réaction, Niklaus Weiss propose d'inviter les responsables des groupes régionaux à la prochaine réunion du comité, afin d'améliorer l'échange.

10. varia

Niklaus Weiss fait remarquer qu'il s'agit probablement de la dernière assemblée générale sous forme électronique. Il est prévu d'organiser à nouveau l'assemblée des membres sous forme physique l'année prochaine. Une autre idée est de combiner une réunion physique avec un exposé d'un-e invité-e, ce que les participants salueraient.